

## Rapport présenté au nom de la commission des prix

Diane Cuny

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Cuny Diane. Rapport présenté au nom de la commission des prix. In: Revue des Études Grecques, tome 135, fascicule 2, Juillet-décembre 2022. pp. 25-36;

[http://www.persee.fr/doc/reg\\_0035-2039\\_2022\\_num\\_135\\_2\\_8740](http://www.persee.fr/doc/reg_0035-2039_2022_num_135_2_8740);

---

Fichier pdf généré le 04/03/2025

# RAPPORT PRÉSENTÉ AU NOM DE LA COMMISSION DES PRIX

PAR

M<sup>ME</sup> DIANE CUNY, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

---

MADAME LA PRÉSIDENTE, CHÈRES ET CHERS COLLÈGUES,

Par un décret datant de 283/282 avant notre ère, Athènes décida d'accorder de remarquables honneurs à Philippiès de Képhalè, un citoyen qui avait su apporter à la cité de grands bienfaits dans sa carrière publique et qui eut par ailleurs une activité de poète comique : « qu'on le couronne d'une couronne d'or selon la loi et que l'on proclame l'attribution de la couronne aux Grandes Dionysies, lors du concours des tragédies ; qu'on lui érige également une statue de bronze au théâtre ; qu'on le nourrisse au Prytanée ainsi qu'à l'avenir, l'aîné de ses descendants ; qu'on lui accorde la proédrie dans tous les concours que la cité organise » (trad. de Clément Sarrazanas dans son ouvrage *La cité des spectacles permanents*, volume I, p. 101). La commission des prix de l'Association des Études grecques n'a malheureusement pas les moyens d'être aussi généreuse et de fournir aux éminents savants qu'elle distingue couronne, statue, place au premier rang et nourriture pour eux et pour le premier de leurs descendants. Mais elle est très heureuse de pouvoir primer les auteurs d'excellents livres. Elle me charge de leur dire, par l'intermédiaire de ce discours, l'estime et l'admiration suscitées par leur travail. Chacun des ouvrages primés a fait l'objet d'une expertise et ce sont les éminents spécialistes, membres de la commission des prix, qui m'ont fourni la matière de ce rapport dont je ne suis que le porte-voix.

Voici le palmarès de cette année :

- Prix de l'Association (dédoublé) : Yannis Kalliontzis, *Contribution à l'épigraphie et à l'histoire de la Béotie hellénistique. De la destruction de Thèbes à la bataille de Pydna*, Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, fasc. 391, Athènes, 2020 ; et Ajda Latifses, *La Muse trompeuse. Dramaturgie de la ruse dans les tragédies d'Euripide*, Études anciennes, série grecque, Paris, Les Belles Lettres, 2021.
- Prix Zographos : Christel Freu, *Les salariés de l'Égypte romano-byzantine: essai d'histoire économique*, Studia Papyrologica et Aegyptiaca Parisina 3, Paris, 2022.
- Prix Reinach : Létitia Mouze, *Chasse à l'homme et faux semblants dans le Sophiste de Platon*, Garnier, collection *Kainon*, anthropologie de la pensée ancienne n°14, Paris, 2020.
- Prix Zappas : Anaïs Michel, *Chypre à l'épreuve de la domination lagide. Testimonia épigraphiques sur la société et les institutions chypriotes à l'époque hellénistique*, Athènes, Ecole française d'Athènes, 2020, in-4°, X + 308 p. (BEFAR 393).

– Prix Delepierre : Clément Sarrazanas, *La cité des spectacles permanents. Organisation et organisateurs des concours civiques dans l'Athènes hellénistique et impériale*, Collection *Scripta antiqua* (146), Bordeaux, 2021.

– Prix Raymond Weil : *Les Alchimistes grecs. IX 1 : Traités des arts et métiers*, Texte établi et traduit par Robert Halleux avec la contribution de Blanche El Gammal, Paris, Les Belles Lettres, 2021, 205 p.

– Prix Desrousseaux : Jean-Charles Moretti, Philippe Fraise, Christophe Llinas †, *L'Artémision. Tome I. L'histoire des fouilles et le temple hellénistique*, Athènes, École française d'Athènes, 2021, in-4°, 254 p. (Exploration archéologique de Délos, XLVI).

Le prix de l'Association récompense l'ouvrage de Yannis Kalliontzis, *Contribution à l'épigraphie et à l'histoire de la Béotie hellénistique. De la destruction de Thèbes à la bataille de Pydna*. L'auteur, ancien membre étranger de l'École française d'Athènes, est actuellement professeur d'histoire ancienne à l'Université de Corfou. Le livre est une version remaniée de sa thèse de doctorat en cotutelle franco-helvétique, soutenue en 2013 devant les Universités de Paris Sorbonne et de Neuchâtel. L'ouvrage se situe dans le sillage d'une tradition franco-hellénique plus que centenaire. En effet, depuis Maurice Holleaux au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, ce sont surtout des épigraphistes français ou francophones qui ont travaillé aux côtés des archéologues grecs sur les inscriptions béotiennes – particulièrement nombreuses pour l'époque hellénistique – avec l'ambition de faire progresser la connaissance de l'histoire et des institutions de cette région.

Dans un premier chapitre, Yannis Kalliontzis reprend *ex ovo* l'épineuse question de la chronologie des archontes éponymes de l'État fédéral béotien. Grâce à de nouveaux documents, qui sont publiés dans la seconde partie de l'ouvrage, l'auteur progresse sur plusieurs points par rapport à la chronologie établie, voici près d'un demi-siècle, par Roland Étienne et par Denis Knœpfler. Le très utile catalogue alphabétique donné *in fine* met à la disposition des chercheurs toutes les attestations actuellement connues pour chacun des quelque 100 archontes dont le nom a survécu. Cette documentation, essentiellement épigraphique, était jusque-là dispersée en de très nombreux ouvrages et articles. La liste chronologique permet de cerner quelques moments clés dans l'histoire du *Koinon* : la renaissance des années 280, la période de la guerre démétrique, l'intégration de Mégare après 224 pour une durée supérieure à vingt ans, et la dissolution complète de la Confédération en 172 par la volonté du Sénat romain, à l'issue de la bataille de Pydna dans laquelle la Confédération s'était alliée au roi de Macédoine Persée.

Dans son chapitre II, Yannis Kalliontzis étudie l'organisation politique du *Koinon* et des cités à l'époque hellénistique. Il consacre une riche section à l'organisation militaire, au recrutement de l'armée et aux réformes qui ont pu survenir dans ce domaine après le milieu du III<sup>e</sup> siècle. Ici aussi, les inscriptions jouent un rôle capital. Yannis Kalliontzis fournit un très utile tableau des catalogues de conscrits gravés sur la pierre – aujourd'hui au nombre de plus de 150 – classés par cité. L'épigraphiste grec a fait sien, dans son étude des institutions fédérales, tant civiles que militaires, l'hypothèse aujourd'hui largement adoptée, selon laquelle l'État fédéral se trouva subdivisé, après 287, en sept districts ayant le même poids démographique, mais pouvant être constitué soit d'une seule grande cité, soit de deux ou de plusieurs *poleis* de taille plus modeste. Le livre de Yannis Kalliontzis apporte la preuve du riche potentiel associé à une telle clef de répartition.

Le chapitre III est consacré à un exposé critique de l'histoire de la Béotie durant la période prise en considération, avec un tableau chronologique des heurs et malheurs de cet État fédéral, l'un des mieux connus de l'Antiquité, malgré beaucoup de zones d'ombre. Le récit est très complet et prudent. Les 52 documents – pour la plupart nouveaux – que Yannis Kalliontzis publie sur une centaine de pages dans son « recueil des inscriptions » (ch. IV à VII) montrent que la connaissance des institutions béotiennes, loin d'être figée, est susceptible encore de notables progrès.

La commission des prix a voulu reconnaître les mérites incontestables de l'ouvrage qui est susceptible d'intéresser un public plus large que les seuls historiens. Le livre s'avère, par exemple, très utile pour l'étude du dialecte béotien, qui resta vivace jusqu'à l'époque de la dissolution du *Koinon*. Il est une source précieuse pour l'onomastique béotienne, l'une des plus abondantes et originales que l'on puisse appréhender sur près d'un millénaire.

Les index concernant les anthroponymes ou les appellatifs sont de nature à intéresser aussi bien les historiens que les linguistes.

La Béotie a aussi alimenté un riche imaginaire mythique autour de la cité de Thèbes, fondée par Cadmos, célèbre pour les malheurs d'Œdipe et de sa famille, d'Héraclès ou de Penthée. Elle a servi de cadre à plusieurs tragédies d'Euripide, auteur auquel Ajda Latifses a consacré un bel ouvrage, *La Muse trompeuse. Dramaturgie de la ruse dans les tragédies d'Euripide*, qui reçoit également le prix de l'Association. Il s'agit de la version remaniée d'une thèse de doctorat effectuée sous la direction de Claude Calame et Christine Mauduit et soutenue en 2014. L'auteur enseigne en classe préparatoire au lycée Henri IV.

L'immense bibliographie consacrée à Euripide n'a pas effrayé Ajda Latifses qui propose une relecture de son théâtre sous l'angle de la ruse. La perspective est originale. L'analyse fait suite aux travaux déjà anciens de Friedrich Solmsen (1932) et Hans Strohm (1949) et se concentre sur douze tragédies d'Euripide dans lesquelles la ruse occupe une place importante. L'ouvrage est divisé en deux parties. La première partie « La ruse entre qualité et mode d'action : des mots au drame » s'ouvre sur une investigation du champ lexical et sémantique de la ruse avec une analyse très fouillée des emplois de *μηχανή*, *δόλος*, *τέχνη* et *σοφία* dans les pièces étudiées. Reprenant une terminologie empruntée à Anne Ubersfeld, Ajda Latifses s'intéresse ensuite aux « acteurs » de la ruse qu'elle divise entre « trompeurs féminins » et « trompeurs masculins », affinant ensuite chacune des catégories en fonction de l'âge et du statut du personnage. Ainsi elle oppose, par exemple, la ruse de jeunes filles comme Électre, Iphigénie ou même Hélène, définie comme « éternelle *parthenos* » (p. 94), aux ruses vengeresses de femmes mûres (*gunaikes*) comme Hécube ou Médée. Si la ruse des serviteurs est un outil pour pallier leur faiblesse, les ruses employées par Ménélas dans *Andromaque*, Agamemnon ou Ulysse dans *Iphigénie à Aulis* sont caractérisées de manière négative parce qu'elles sont indignes de l'éthique aristocratique des héros de la tragédie. Ajda Latifses consacre aussi une section aux dupes qui sont souvent aveuglés par leurs propres désirs et deviennent, dans sa conclusion finale, « un paradigme de la condition mortelle ». Le chapitre III intitulé « Ruse et action dramatique » montre comment le recours à la ruse correspond à une situation d'aporie : la ruse peut être associée à la supplication, comme dans *Médée*, *Hécube* et *Oreste*. S'intéressant au dénouement de l'intrigue, Ajda Latifses oppose les ruses qui réussissent à celles qui échouent parce qu'elles sont désamorçées par les dieux ou démasquées. Elle montre que, dans le théâtre d'Euripide, la ruse au service d'une vengeance divine, est toujours un succès, tandis que la ruse que mettent en œuvre les hommes ne peut réussir sans les dieux. La ruse est au croisement d'une vision traditionnelle de l'homme, jouet des dieux et du destin, et d'une conception plus moderne, marquée par l'enseignement des sophistes, dans laquelle la ruse devient un des moyens permettant à l'homme d'« infléchir l'action ».

La deuxième partie « Le scénario rusé : discours et spectacle » s'ouvre sur une étude des scènes de planification, généralement bipartites, que Ajda Latifses présente comme un moment pivot de l'intrigue et le reflet de la composition de la tragédie qu'elles structurent. Elle montre aussi leur valeur programmatique puisque ces scènes anticipent le scénario à venir. Concernant les scènes de tromperie, elle souligne l'importance des échanges stichomythiques dans lesquels le trompeur, dans une position d'autorité, répond aux questions du trompé. Elle étudie avec finesse les propos à double entente, le recours à l'ironie dramatique, le jeu sur la double énonciation théâtrale qui permet au spectateur d'être d'emblée dans une position qui l'autorise à décrypter ce qui se passe sous ses yeux et à l'interpréter mieux que le dupé. Le chapitre sur les « résultats et dévoilement de la ruse » souligne à juste titre que la fin du scénario rusé ne coïncide pas toujours avec le dénouement de l'intrigue. Il distingue les narrations dans lesquelles le poète a recours à l'hypotypose pour donner vie à la ruse et les scènes de démystification. Un dernier chapitre de 56 pages reprend et développe un article publié en 2013 dans la revue *Lalies*. Il étudie le cas particulier des *Bacchantes*, pièce dans laquelle le trompeur est un dieu déguisé en homme. La tragédie est analysée comme une démonstration de la puissance divine de Dionysos plus que comme une dénonciation du fanatisme religieux.

L'ouvrage se présente comme un livre extrêmement bien construit et présenté. Les conclusions récapitulatives en fin de chapitre permettent de résumer à chaque étape les principaux acquis de la discussion et de resituer l'analyse dans la perspective d'ensemble.

L'auteur fait preuve de beaucoup de finesse dans l'analyse littéraire. Elle propose une traduction personnelle de tous les passages cités, pris dans l'édition de James Diggle, parue chez Oxford University press (1981-1994). La commission des prix a été heureuse de distinguer un ouvrage qui représente un excellent exemple de ce que peut apporter une approche littéraire, attentive aux textes et à la spécificité du genre théâtral. Elle souligne que le livre constitue un progrès important dans la connaissance de la dramaturgie euripidéenne, dont les procédés seront réutilisés ensuite aussi bien dans la comédie grecque et latine que chez un auteur comme Molière.

L'*Hélène* d'Euripide transporte les spectateurs en Égypte, reprenant et développant une version du mythe selon laquelle la reine de Sparte n'aurait jamais été enlevée par Pâris, mais aurait trouvé refuge au pays des pharaons par l'entremise d'Hermès. Telle est aussi la destination où nous emmène l'ouvrage de Christel Freu, *Les salariés de l'Égypte romano-byzantine. Essai d'histoire économique*, qui obtient le prix Zographos. Ancienne élève de l'École normale supérieure, agrégée d'histoire, l'auteur est actuellement maître de conférences habilitée à l'université de Rouen. L'ouvrage est issu d'un travail réalisé dans le cadre de son habilitation à diriger des recherches dont la garante était Hélène Cuvigny. Le livre part du constat que le travail salarié dans l'antiquité est souvent méconnu : les figures qui s'imposent communément à l'esprit sont, dans l'agriculture, celle du paysan propriétaire ou locataire de son lopin ; à la ville, celle de l'artisan qui vit de la vente du produit de son travail ; dans les mines, dans les grands ateliers, dans les demeures, celle de l'esclave, domestique ou tâcheron. Pour beaucoup d'historiens de l'économie antique, longtemps influencés par le marxisme, les travailleurs étaient des dépendants ou des esclaves. Pour les penseurs du capitalisme moderne, le travail salarié n'existait pratiquement pas dans les économies pré-industrielles. Christel Freu s'emploie à démonter ces préjugés dans son livre à partir du cas égyptien qui se prête particulièrement à l'histoire économique grâce aux papyrus grecs.

Ces papyrus font ressortir les multiples catégories de salariés : salariés temporaires payés à la journée pour les travaux saisonniers, salariés mensualisés, femmes salariées, enfants salariés, et même esclaves salariés dont le salaire revenait au maître. Les employeurs sont des propriétaires terriens, des artisans, des liturges payant des subrogés pour accomplir à leur place du travail administratif, l'empereur lui-même. Lorsque la fouille de la carrière impériale du Mons Claudianus a commencé, en 1987, les archéologues, abusés par le témoignage fantaisiste d'Aelius Aristide sur la carrière-sœur du Porphyritès, s'attendaient à trouver la trace d'une main-d'œuvre composée de condamnés (les fameux *damnati ad metalla*). Or l'ouvrage montre que l'extraction du granit et le dégrossissage des monolithes étaient confiés à des centaines de salariés de condition libre attirés dans ce lieu inhospitalier par une confortable rémunération mensuelle.

Christel Freu n'est pas de ces historiens qui cèdent à l'ivresse des hypothèses et de la construction de modèles, quitte à tordre les sources ou à les escamoter. Elle examine scrupuleusement les sources et est en mesure de proposer des corrections éditoriales. Le corpus papyrologique qui étaye l'enquête est austère : le noyau dur en est constitué de contrats de travail en grec, conservés sous forme de documents indépendants ou de résumés saisis dans les registres notariaux ou bancaires, et de livres de comptes tenus par les employeurs. Des plaintes, illustrant des conflits du travail, des lettres privées évoquant les circonstances conduisant à l'embauche, complètent le tableau. Sous la plume de Christel Freu, d'infimes détails, révélés par des mises en série dans des tableaux exhaustifs, prennent sens. Un des apports les plus originaux du livre est une fine comparaison entre les deux grands types de contrats de travail : le louage (μίσθωσις) et la παραμονή, contrat d'antichrèse où le travail d'un débiteur ou d'un de ses dépendants (enfant, sœur, frère cadet, esclave) sert à rembourser les intérêts d'une dette. Christel Freu montre que, dans les premières décennies de la provincialisation, jusqu'aux années 60 ap. J.-C., les contrats de travail sont presque toujours antichrétiques. Par la suite, la παραμονή est réservée au travail ancillaire, dans lequel l'assiduité et la docilité comptent plus que les compétences techniques ; la situation des travailleurs libres employés dans ces conditions est proche de celle des esclaves. Appliquée au travail, la μίσθωσις, en revanche, a été adoptée sous l'influence romaine (la *locatio operae* était pratiquée depuis longtemps dans le monde latin) ; elle ne s'est imposée en Égypte qu'à partir des Flaviens pour devenir le type contractuel dominant. Pour Christel Freu, le louage a permis de concevoir le travail comme une marchandise, qu'il était désormais

possible de mesurer, évaluer, contrôler. De là le sens abstrait d'ἐργάτης, « homme/jour » et non pas individu précis, dans certaines comptabilités d'époque impériale.

À l'aune de l'histoire ancienne, la documentation papyrologique trouvée en Égypte est une source surabondante. En réalité, elle est partielle, discontinue, répétitive, parfois trompeusement anecdotique, presque toujours d'interprétation douteuse. Parce qu'ils en disent trop et pas assez, et parce que leur maniement demande une bonne connaissance du grec de la *koinè*, les papyrus grecs sont un terrain piégé pour les historiens qui s'y aventurent. Christel Freu a acquis une familiarité suffisante avec la papyrologie et l'Égypte romaine et byzantine, ses réalités agricoles et les arcanes de son administration et de son système juridique, pour éviter les maladroites. Le papyrologue qui lit *Les salariés de l'Égypte romano-byzantine* est admiratif du parti que peut tirer un historien averti des éditions de documents.

Christel Freu aborde les papyrus armée d'une solide culture en matière de droit romain, mais aussi de théorie économique. Elle opère avec une aisance un incessant va-et-vient entre la réflexion théorique et l'analyse pointue des cas concrets fournis par les sources, disséqués à l'aide de concepts économiques qui s'avèrent particulièrement éclairants et pertinents : marché du travail intégré, bassin d'emploi, division du travail, fongibilité du travail, valeur d'usage, valeur d'échange, intermédiation marchande, *family economy*. Les notes infrapaginales fourmillent de parallèles stimulants qui appartiennent à d'autres époques, tirés de la lecture de Braudel, Le Goff, Leroy-Ladurie ou Noiriél. La commission considère que l'ouvrage fera date. Il s'inscrit dans la lignée du livre marquant de D. Rathbone, *Economic Rationalism and Rural Society in Third-Century A.D. Egypt. The Heroninos Archive and the Appianus Estate* (Cambridge 1991). Écrit dans un style alerte et fluide, il apporte une preuve tangible du profit que les historiens de l'antiquité peuvent tirer des sources papyrologiques.

S'il est une profession pour laquelle le salaire a son importance, c'est bien assurément le métier de sophiste. Le fait de demander un salaire est même chez Platon l'un des marqueurs permettant de distinguer le sophiste du véritable philosophe. L'ouvrage de Létitia Mouze, *Chasse à l'homme et faux semblants dans le Sophiste de Platon*, reçoit le prix Reinach. L'auteur, maître de conférence habilitée, enseigne au département de philosophie ancienne de l'Université de Toulouse II Le Mirail. L'ouvrage primé, a été conçu à l'origine comme une introduction destinée à accompagner la traduction du *Sophiste* que Létitia Mouze a fait paraître au Livre de Poche en janvier 2019. L'ampleur prise par le travail a conduit l'auteur à revoir son projet initial et à nous proposer un guide de lecture pour un dialogue réputé difficile. Mais l'ouvrage est bien aussi un complément indispensable à la traduction qui justifie les choix qui ont été faits et explicite les présupposés interprétatifs.

Létitia Mouze nous invite à lire le *Sophiste* comme un roman policier. Elle part de la fameuse scène du labyrinthe des miroirs à la fin du film d'Orson Welles, *La Dame de Shanghai* et de la difficulté à atteindre une cible dès lors qu'est instauré un jeu de miroirs où la personne visée se trouve démultipliée. Filant la métaphore, elle évoque les jeux de doubles si présents dans le dialogue de Platon (deux mathématiciens, deux philosophes, deux Socrate...) et montre que le sophiste est un « être-piège », aussi dangereux que la sulfureuse Rita Hayworth, parce que ce professionnel du *logos* fait douter de la capacité du discours à dire ce qui est et supprime tout référent en dehors du langage. Avec lui, le *logos* n'est plus un outil pour penser et connaître et ne sert plus à atteindre le vrai. Létitia Mouze tient là le fil conducteur de son analyse du dialogue, qui, selon elle, repose tout entier dans une analyse du *logos*, instrument commun au philosophe et au sophiste, mais qui n'a ni le même statut ni le même usage chez l'un et chez l'autre. Elle reprend dans cette perspective le mouvement d'ensemble du texte et dégage les différentes étapes de la chasse à laquelle se livrent l'Étranger d'Élée et Théétète. Dans un long cheminement aux multiples impasses, les participants au dialogue cherchent à capturer le sophiste, être qui menace le discours, la philosophie et au-delà l'être humain dans ce qu'il a de plus noble. Le paradigme du pêcheur à la ligne, qui irrigue tout le dialogue, s'avère d'un usage subtil et délicat, comme souvent chez Platon. Le sophiste est à la fois ce poisson glissant que l'on a du mal à saisir et un pêcheur qui utilise le *logos* comme un hameçon pour sortir son interlocuteur de ses croyances. Le philosophe, de son côté, serait plutôt un pêcheur usant du *logos* comme d'un filet aux mailles de plus en plus serrées. Pour distinguer le sophiste du philosophe, l'Étranger d'Élée s'interroge sur la pratique de la réfutation qui conduit à mettre en lumière

les contradictions de ses interlocuteurs et à les délivrer de leurs faux savoirs, pratique typiquement socratique, mais que le sophiste imite en voulant se faire passer pour savant et pour gagner de l'argent, non pour éduquer. Le livre analyse ensuite l'impasse à laquelle aboutit le *logos* du sophiste – impasse qui est celle du *logos* lui-même – et montre comment, pour sortir de cette impasse, l'Étranger d'Élée cherche ce que parler veut dire. Le dialogue se donne alors pour but, non de définir l'être comme on l'a souvent pensé, mais de définir le *logos*, parce que seule cette définition permet de déjouer les jeux du langage sophistique. La division est l'opération propre du *logos* en tant qu'il distingue ce qu'il cherche à saisir en le séparant du reste. Le savoir dialectique est celui que l'on obtient lorsque l'on considère les choses, non au moyen de la sensation, mais dans et par le *logos*, en recourant au dialogue silencieux de l'âme avec elle-même. Ce savoir, qui repose sur l'identification des ressemblances et des différences, permet de distinguer clairement son objet et donc de le distinguer de ce qu'il n'est pas. Dès lors la division n'est rien d'autre que la mise en œuvre de la dialectique elle-même. En « divisant », l'Étranger d'Élée « dialectise » pour déjouer le *logos* du sophiste en démasquant le pseudo-savoir de cet imitateur.

Létitia Mouze explore ensuite la description du *logos* propre au sophiste comme *pseudos*. Selon elle, ce que *Le Sophiste* de Platon étudie, ce n'est pas le « non-être » mais le faux, le *pseudos*, c'est-à-dire les images. L'étude cherche alors à mettre en lumière comment Platon, en définissant le *pseudos* et les images, se donne les moyens de montrer que le sophiste ne fait pas un bon usage du *logos* et que sa réfutation (*elengchos*) n'en est pas une, mais se limite à une querelle (*eris*) qui ne vise pas au savoir mais à paraître savoir.

Le dernier chapitre explicite l'enjeu éthique de la description de l'action du sophiste et établit la corruption de la jeunesse par le sophiste : il s'agit de dénoncer l'athéisme sophistique et de lui opposer la confiance philosophique dans l'existence des dieux et leur providence. Si, en effet, le sophiste utilise le *logos*, non pour connaître ce qui est, mais pour paraître savant, c'est parce qu'il pense que rien n'est, donc qu'il n'y a rien à connaître, et ce, parce qu'il n'y a que le sensible qui, perpétuellement mouvant, n'est pas objet de savoir. Or s'il n'y a que le sensible, il n'y a pas de dieux. Pour le sophiste, matérialiste et athée, il n'y a que le *logos* dont le seul but est, non de saisir ce qui est mais de l'emporter sur les autres. La commission des prix a distingué ici un essai fouillé sur l'un des dialogues difficiles de Platon, qui, malgré le sérieux des analyses et la prise en compte de ses graves enjeux, se dévore comme un roman policier.

Chypre a été le lieu de naissance de grands philosophes antiques. On peut citer le péripatéticien Cléarque de Soles, le stoïcien Zénon de Cittium et plus tard le fameux Démônax, tant admiré par Lucien de Samosate. C'est là que nous emmène Anaïs Michel avec son ouvrage, *Chypre à l'épreuve de la domination lagide. Testimonia épigraphiques sur la société et les institutions chypriotes à l'époque hellénistique*, qui reçoit le prix Zappas. Le livre est issu d'une thèse de doctorat soutenue en 2017 à l'université d'Aix-Marseille et réalisée en cotutelle avec l'université de Chypre sous la direction conjointe d'Antoine Hermary et Demetrios Michaelides. Il a été rédigé lors du séjour de l'auteur à l'École française d'Athènes. Alors que l'essentiel de la recherche historique et archéologique sur Chypre se concentre encore aujourd'hui sur la période classique et les époques antérieures, les trois siècles de la domination lagide ont été relativement moins étudiés. L'île d'Aphrodite fut pourtant une pièce maîtresse de l'empire méditerranéen des Ptolémées, avec d'autres possessions continentales, comme la Lycie et la Syrie du Sud. Ce lien étroit est généralement envisagé à partir d'Alexandrie, centre d'où le pouvoir dépêchait le « stratège de l'île », des agents fiscaux et des mercenaires en garnison. En revanche, l'effet de cette domination sur les Chypriotes eux-mêmes et leur réaction à la présence durable des Lagides – collaboration, adaptation ou même résistance – ont fait l'objet de beaucoup moins d'attention. L'ouvrage d'Anaïs Michel s'attache à rééquilibrer les perspectives, en se concentrant sur les sujets chypriotes des Lagides. Rédigé avec clarté et organisé avec soin, il se compose d'une synthèse de 152 pages et d'un répertoire de témoignages épigraphiques, suivis d'un index des sources. Comme le sous-titre l'indique, l'auteur a, en effet, pris le parti de partir des inscriptions locales en langue grecque (dédicaces, décrets, épitaphes) pour aborder les complexes problèmes d'histoire institutionnelle, sociale et culturelle.

La première partie dresse un tableau d'ensemble de la place occupée par Chypre dans l'ensemble impérial lagide à partir du début du III<sup>e</sup> siècle et présente les modalités de

l'occupation militaire et de l'exploitation économique de l'île. Dans ce cadre, une place importante est accordée aux cellules de base que sont les quelque douze *poleis* chypriotes, insuffisamment étudiées par les spécialistes de l'île : autrefois cités-royaumes, désormais communautés civiques partiellement autonomes (comme le prouvent les ethniques portés par les Chypriotes à l'étranger), elles sont dotées d'institutions propres et peut-être nouvelles (conseil et magistrats), mais placées chacune sous l'autorité d'un gouverneur local (ὁ ἐπὶ τῆς πόλεως) et du stratège et archiprêtre résidant à Paphos.

La deuxième partie explore à partir des inscriptions l'identité et les pratiques culturelles de la société chypriote. L'auteur souligne la vitalité des associations, en particulier des groupes de soldats étrangers réunis par origine et dont la cohabitation avec la population locale, voire l'implantation durable, est un enjeu central en pays de conquête. Dans la même section est étudiée la hiérarchie interne des communautés civiques à travers quelques figures de notables connus par des dédicaces de statues (qu'ils en soient auteurs ou bénéficiaires, à titre public ou privé). Il est rare à Chypre que l'on dispose de décrets honorant des citoyens pour leurs bienfaits accomplis dans des charges de prêtre ou de gymnasiarque, comme c'est le cas à Kourion pour un certain Andronikos à une date malheureusement imprécise (n° 53). La documentation au sujet de ces notables et évergètes n'est pas antérieure au II<sup>e</sup> siècle, sauf exception.

La dernière partie présente l'état des connaissances sur le culte royal à Chypre, instrument idéologique au service de l'hégémonie des Lagides. On sait que l'expression de « culte royal » couvre une multiplicité de pratiques et qu'il convient de distinguer d'un côté les décisions prises par l'autorité royale ou par ses agents directs et de l'autre les initiatives locales, publiques ou privées. Anaïs Michel étudie en particulier l'assimilation de la reine Arsinoè à Aphrodite, qui justifie le rôle central attribué à Chypre dans le dispositif idéologique de la monarchie au début de l'histoire lagide.

À la suite de la synthèse, l'ouvrage propose un choix de 114 documents épigraphiques, empruntés à toutes les régions de l'île et classés selon les grandes lignes thématiques de la synthèse qui précède (administration et armée, cités, culte royal). Plus qu'une simple annexe, cette seconde partie constitue l'épine dorsale du livre, comme le suggère le sous-titre « *Testimonia* épigraphiques ». Ce catalogue n'a pas pour vocation de se substituer à l'édition de référence que constitue le Tome XV. 2 des *Inscriptiones Graecae*. Il s'agit d'une sélection de textes jugés représentatifs des inscriptions chypriotes de l'époque hellénistique, provenant de contextes variés et de dates différentes, en accord avec la perspective d'ensemble de l'ouvrage. L'auteur reproduit le texte grec de l'édition de référence, ajoute une utile traduction française et fournit un commentaire sur la nature du texte, le contexte historique des inscriptions, les éventuelles questions de datation ou les questions onomastiques. La commission des prix a apprécié la structure double de l'ouvrage (panorama et choix documentaire avec traduction) et souligné les progrès accomplis dans la connaissance des institutions et des rapports sociaux en pleine mutation dans l'île d'Aphrodite sous l'autorité des Lagides.

Originaire de Chypre, Zénon s'installa à Athènes pour suivre des enseignements de philosophie avant de fonder lui-même le Portique quelques années plus tard. C'est aussi à Athènes que nous ramène l'ouvrage de Clément Sarrazanas, *La cité des spectacles permanents. Organisation et organisateurs des concours civiques dans l'Athènes hellénistique et impériale*, qui obtient le prix Delepierre. La commission des prix a été très impressionnée par le travail magistral accompli par l'auteur et par le magnifique coffret en deux volumes, représentant 1002 pages au total, qui paraît dans la collection « *Scripta Antiqua* » chez Ausonius. Le livre est issu d'une thèse de doctorat soutenue à l'université Paul-Valéry de Montpellier en 2015 sous la direction de Christophe Chandezon. L'auteur est à présent maître de conférences en histoire et archéologie anciennes à l'université de Picardie Jules Verne.

Le livre est la première étude approfondie d'une magistrature civique originale, l'agonothésie, adoptée à Athènes à partir du début de l'époque hellénistique. Son titulaire était chargé d'organiser et de présider des concours qui avaient lieu à l'occasion des fêtes religieuses. Le premier volume présente le corpus documentaire sur lequel s'est appuyé l'auteur, le second est une synthèse historique des acquis de la recherche. Le premier volume se divise lui-même en trois parties correspondant aux trois types de sources utilisées : les inscriptions gravées sur pierre, les inscriptions peintes sur des amphores panathénaïques et les textes

littéraires. Les premières constituent la majorité des documents. Ce sont elles qui apportent le plus d'informations sur les caractéristiques institutionnelles de l'agonothésie et sur les agonothètes. Chaque texte est présenté avec son lemme et accompagné d'une traduction et d'un commentaire. Le corpus des amphores panathénaïques inscrites est plus réduit, mais non moins original, car les vases remis aux vainqueurs des Grandes Panathénées d'Athènes après le IV<sup>e</sup> siècle ont assez peu retenu l'attention des chercheurs. Clément Sarrazanas a rassemblé les vases de la période hellénistique qui permettent de connaître les noms de trésoriers et d'agonothètes. Ces documents, dont beaucoup sont illustrés dans l'ouvrage, constituent une source dont l'intérêt avait jusqu'à présent été sous-estimé. Le corpus des textes littéraires est le plus mince. Il n'en est pas moins intéressant, tout autant pour cerner la place de l'agonothésie dans les récits des historiens antiques que pour connaître les origines mythiques qui lui furent attribuées.

La synthèse est divisée en neuf chapitres qui analysent avec beaucoup de finesse et d'ampleur tous les aspects de l'agonothésie à Athènes. Cette institution ne procède pas d'un modèle unique et n'est pas une création athénienne. À Athènes, où l'athlothésie est attestée dès les années 480, elle a été adoptée sous Démétrios de Phalère, très probablement entre 317 et 315. Si son adoption est contemporaine de l'abolition de la chorégie, l'agonothète ne peut cependant pas être considéré comme un remplaçant des chorèges, qui prenaient part aux concours. Le citoyen élu pour une année pour assumer cette *épiméleia* occupait bien plutôt des fonctions comparables à celles de l'archonte à l'époque classique. L'institution de l'agonothésie ne doit pas non plus être considérée comme une mesure d'inspiration oligarchique. Elle est à compter au nombre des convergences qui ont été relevées entre la politique de Lycurgue et celle de Démétrios. La démocratie rétablie en 307 la conserva. Il est possible d'en suivre l'histoire sur une durée de près de six siècles.

Une si longue existence n'alla pas sans certaines modifications de l'institution. De 307 à 175 au moins, il n'existe à Athènes qu'un seul agonothète, élu pour un an par l'*ekklésia*. Il se charge de l'organisation des Dionysies et des Lénéennes alors que les athlothètes tirés au sort à raison d'un par tribu pour une durée de quatre années sont chargés de l'organisation de la procession et des concours des Panathénées. Ce n'est qu'à partir des années 160 que la fonction d'agonothète est étendue à toute sorte de concours civiques et qu'est abandonnée l'institution d'un agonothète unique et annuel. Il existe alors différents agonothètes chargés de l'organisation de différents concours pour des durées correspondant à leur périodicité.

On a souvent insisté sur l'apport financier que devaient assumer les agonothètes. De fait, les agonothètes font presque tous partie de l'élite sociale et politique de la cité. Sans nier l'importance de cette participation évergétique, Clément Sarrazanas montre que les caisses publiques et sacrées fournissaient généralement l'essentiel des fonds nécessaires. Les charges de l'agonothète étaient lourdes pour l'organisation matérielle des concours. Elles allaient de la mise en état des édifices de spectacle à la remise des prix en passant par le recrutement des concurrents et la présidence des épreuves durant lesquelles il convenait que régnassent l'ordre sur les gradins et l'équité dans la compétition. L'ampleur de la tâche explique la reconnaissance dont faisait preuve la cité envers ses agonothètes et l'existence de monuments commémoratifs érigés par les agonothètes eux-mêmes pour entretenir le souvenir de leurs bienfaits.

L'agonothésie est moins bien attestée à l'époque impériale qu'elle ne l'est à l'époque hellénistique et il existe entre les deux une période de près d'un siècle, entre les environs de 100 avant J.-C. et la fin du règne d'Auguste, pour laquelle la documentation fait défaut. Par la suite, l'institution continua à fonctionner avec la création de nouvelles agonothésies pour de nouveaux concours et avec le rétablissement de la chorégie pour l'épreuve de dithyrambe des Grandes Dionysies. Elle devint une *arkhè* et intégra une dimension nouvelle, celle de la promotion du culte impérial. Du début de l'époque hellénistique au milieu du III<sup>e</sup> s. de notre ère, les traits de continuité sont cependant dominants. L'agonothésie, garante de l'organisation démocratique des concours, s'est montrée d'une remarquable efficacité. La cité d'Athènes la mit au service d'une politique culturelle ambitieuse, supportée par ses citoyens les plus en vue, eux-mêmes soutenus par une émulation entre eux et avec leurs ancêtres.

L'ouvrage de Clément Sarrazanas est riche, solide et prudent. Il renouvelle très largement notre vision de l'agonothésie athénienne et fournit un modèle pour d'autres études de cette institution dans d'autres cités ou dans des régions organisées en confédérations. Notre

commission a jugé qu'il méritait d'être couronné comme le furent bien des agonothètes qu'il étudia.

D'après Diogène Laërce, l'arrivée de Zénon à Athènes s'expliquerait par un naufrage qui se serait produit alors que le futur philosophe s'adonnait au commerce de la pourpre. Ce sont d'autres matières précieuses, notamment l'or et les perles qu'évoquent *Les Alchimistes grecs. IX 1 : Traités des arts et métiers*, ouvrage paru dans la Collection des Universités de France qui obtient le prix Raymond Weil. Le texte est établi et traduit par Robert Halleux, membre de l'Institut, avec la contribution de Blanche El Gammal. On devait déjà à Robert Halleux dans la même collection le tome I, *Les Alchimistes grecs. Papyrus de Leyde. Papyrus de Stockholm. Fragments de recettes*, paru en 1981. À l'annonce de son prix, Robert Halleux a expressément demandé que soit associé à nos félicitations Madame Blanche El Gammal, agrégée de Lettres classiques, qui a réalisé avec lui le volume primé et qui travaille assidûment au volume suivant (IX, 2). Comme les grandes œuvres d'érudition dépassent souvent le cadre d'une vie, il nous a dit être heureux de voir qu'avec elle la relève est assurée.

Le tome IX, 1<sup>ère</sup> partie de la publication des *Alchimistes grecs* regroupe la première partie des textes byzantins sur les arts et métiers, auparavant dispersés au sein du corpus des alchimistes grecs. Dans l'introduction de son ouvrage, Robert Halleux resitue le projet de publication des *Manuscrits alchimiques* au sein d'un projet international plus vaste encore, lancé dès 1919 par l'Union académique internationale (UAI), et mise en œuvre par l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres et l'Académie internationale d'histoire des sciences. Il brosse un panorama fort utile des éditions qui ont marqué le développement de l'entreprise, notamment celles qui ont paru dans la Collection des Universités de France. Il rappelle les données fondamentales de la tradition manuscrite du *corpus chemicum* qui, outre le célèbre *Marcianus graecus* 299, daté de la fin du X<sup>e</sup> ou du début du XI<sup>e</sup>, comporte plusieurs manuscrits de Paris et le *Laurentianus* 86, 16 copié en 1492 par Antoine Dranganas. Les textes techniques édités dans l'ouvrage constituent un ensemble de huit traités de longueurs diverses présents dans les manuscrits alchimiques. Ils ont une certaine unité thématique, car ils concernent la pratique des arts et des métiers, notamment les procédés innovants venus d'Orient. Ils sont une source particulièrement utile pour l'histoire de l'artisanat byzantin. En effet, alchimistes, orfèvres, verriers, enlumineurs travaillaient les mêmes matériaux qu'ils se procuraient chez les mêmes pharmacopoles et possédaient le même équipement en mortiers, pierres à broyer, fourneaux et vaisseaux de terre cuite. Le discours alchimique et le discours technique ont en commun la recette qui énumère les ingrédients nécessaires et les opérations à réaliser. Robert Halleux propose de considérer l'alchimie comme « une superstructure théorique des arts et métiers ».

Les six premiers traités rassemblés dans l'édition traitent successivement de la « teinture du cuivre inventée chez les Perses », de la « trempe et fabrication du fer indien » (un type d'acier utilisé en particulier par les armuriers), de la « trempe pour les épées et les outils à tailler la pierre », de la fabrication de l'argent, le mercure et le cinabre, de la « fabrication des moules et des reliefs », de la « diversité du plomb et des feuilles d'or » – les feuilles d'or étaient utilisées dans la technique de la mosaïque et pour dorer les statues, divers matériaux (pierre, bois, cuir) ou pour l'enluminure des manuscrits –. Le traité VII « Fabrication de la perle ronde selon l'arabe Salmanas » et le traité VIII « Décapage et brillantage des perles » sont consacrés aux perles, considérées comme des pierres précieuses et qui, comme telles, relevaient de l'alchimie. Salmanas, inconnu des sources arabes et byzantines, était sans doute un joaillier renommé. Comme les textes sur le cuivre perse et la fabrication du fer indien, les deux recettes sur les perles témoignent des transferts de savoirs et de technologie entre les Arabes et les Byzantins.

Chacun de ces traités est précédé d'une riche introduction, qui rassemble des dossiers complets, d'une impressionnante érudition, sur toutes les questions soulevées par des textes extrêmement difficiles : vocabulaire grec, identification des substances mentionnées, aspects physico-chimiques, datation, provenance, destin des recettes. Les textes anciens pouvant être convoqués à l'appui de l'étude des recettes (ceux de Théophraste, de Pline, de Galien, de Dioscoride, et de nombreux autres auteurs) sont cités, traduits et commentés. L'ouvrage fournit ainsi au lecteur une documentation complète, qui met en relief l'intérêt de ces textes très techniques et les situe dans le vaste ensemble de la métallurgie et de la

technologie antiques. Aux nombreuses notes à la traduction s'ajoutent en fin de volume 20 pages de notes complémentaires. Cette édition très savante illustre l'entreprise des *Alchimistes grecs* dans la Collection des Universités de France. Il s'agit d'un ouvrage original reposant sur une analyse des pratiques et susceptible d'intéresser tous ceux qui s'intéressent aux savoirs artisanaux perdus. La commission a souligné la contribution importante à l'histoire des arts et des techniques dans le monde antique apportée par Robert Halleux dans ce livre et au-delà, dans l'ensemble de ses travaux sur l'alchimie et l'histoire des techniques qui lui sont liées.

Le palmarès de cette année nous a conduits en Béotie, en Égypte, à Chypre et à Athènes. C'est à Délos, au cœur des Cyclades, que nous emmène, enfin, le dernier ouvrage primé, celui de Jean-Charles Moretti, Philippe Fraisse et Christian Llinas †, *L'Artémision. Tome I. L'histoire des fouilles et le temple hellénistique*, qui obtient le prix Desrousseaux. La publication du sanctuaire d'Artémis à Délos, situé au Nord-Ouest du sanctuaire d'Apollon, nécessitera plusieurs fascicules. Les auteurs ont fait le choix de commencer par publier ce qui concerne le temple hellénistique, considérant que la publication du temple et de l'autel archaïques qui l'ont précédé appelle tout un ensemble d'études préalables. Le livre fournit également une « introduction générale à l'étude de l'architecture de l'Artémision » qui restitue l'histoire des fouilles et des recherches, réunit les *testimonia* et dresse une présentation générale du sanctuaire et des constructions qui y ont été mises au jour.

Dès 1863 Léon Terrier situa l'emplacement de l'Artémision. En 1878, Théophile Homolle commença la fouille et mit au jour deux temples imbriqués l'un dans l'autre, un portique coudé et un remarquable ensemble de statues archaïques, au nombre desquelles la *korè* consacrée par la naxienne Nikandrè et la *Nikè* dite « d'Achermos ». Néanmoins, l'identification des vestiges ne fut que progressive. En particulier, l'édifice dans lequel on devait reconnaître bien plus tard le Pythion fut d'abord rattaché à l'Artémision : situé immédiatement au Sud du temple, il fut d'abord interprété par Théophile Homolle comme des propylées, puis comme un autre temple d'Artémis, plus récent ; l'identification, sinon la chronologie, demeura telle jusqu'en 1921, date à laquelle les limites de l'Artémision furent définies et où l'édifice fut considéré comme n'appartenant pas à l'Artémision, ce qui ne régla pas immédiatement la question de son identification. C'est à l'histoire de cette interprétation progressive qu'est consacré le premier chapitre de l'ouvrage, qui est aussi l'histoire de la transmission et de l'évolution d'un savoir élaboré par plusieurs générations d'archéologues : c'est aussi la raison pour laquelle Christian Llinas, décédé en 2011, avant-dernier maillon de la chaîne, figure comme auteur posthume.

Les *testimonia*, qui sont réunis dans le second chapitre, comprennent cinq textes littéraires (Hérodote, Ovide, *Ἄγων Ὀμήρου καὶ Ἡσιόδου* et Clément d'Alexandrie), principalement exploités pour leur apport aux questions de topographie. Parmi les dizaines d'inscriptions dans lesquelles il est fait mention de l'Artémision, seuls les comptes relatifs à la construction et à l'entretien des édifices du sanctuaire font l'objet d'une citation et d'une traduction intégrales ; les inventaires ainsi que les comptes et décrets mentionnant le sanctuaire font, quant à eux, l'objet de tableaux de respectivement soixante-treize et vingt-quatre références – avec, le cas échéant, la mention d'une composante architecturale pour les inventaires.

Le troisième chapitre est une présentation d'ensemble des vestiges mis au jour dans le sanctuaire, à l'exception du temple hellénistique qui fournit la matière de la seconde partie. Sont ainsi successivement décrits des vestiges dits « mycéniens et préarchaïques », le temple archaïque, auquel est consacré un assez long développement, l'autel archaïque, l'emplacement attribué au *sèma* des deux vierges hyperboréennes Hyperokhè et Laodikè, le portique coudé qui forme les limites Est et Nord du sanctuaire, deux édifices en limite Ouest et Nord-Ouest, le *néôkorion* (?), mais aussi l'aménagement hydraulique. La question de l'accès au sanctuaire et de l'existence d'un probable mur de péribole est également abordée dans ce chapitre.

La seconde partie, la plus volumineuse, est tout entière consacrée au temple hellénistique : en cinq chapitres distincts, l'étude architecturale suit l'ordre de construction, depuis les fondations jusqu'à la couverture. Le temple a été mis en chantier entre *ca* 190 et 180 avant notre ère. Jean-Charles Moretti et Philippe Fraisse, à qui l'on doit déjà, dans la même collection, la monumentale publication du théâtre de Délos, mettent en commun leurs compétences pour restituer ce temple hexastyle prostyle ionique, avec naos et pronaos, à partir des

quelques plaques d'euthyntéria conservées et d'un peu plus d'une centaine de blocs provenant de l'élévation, entièrement faite de marbre. Les chapitres abordent successivement les fondations et l'euthyntéria, la krépis à trois degrés et le toichobate, les colonnes à fût lisse dans leur partie inférieure, les antes et les murs du naos, l'entablement, les frontons et la couverture. Ces chapitres sont accompagnés d'une très riche illustration graphique et photographique (avec essentiellement des clichés en couleurs) qui permet au lecteur de suivre pas à pas les étapes de la restitution.

Le chapitre IX présente les différentes restitutions possibles du temple, clairement exposées et illustrées. L'analyse architecturale permet de supposer l'utilisation d'un pied de 0,295 m, de mettre en évidence les proportions à l'œuvre dans la conception de l'édifice et de passer en revue les différents matériaux utilisés – granit de Délos, gneiss de Rhénée, marbre de Tinos et de Paros, permettant un jeu sur le bleu et le blanc. L'édifice ainsi reconstitué « est à la fois typique de l'architecture de son époque et s'inscrit dans une glorieuse lignée athénienne qui remonte à l'époque classique ». La dernière partie de ce chapitre propose une « histoire du temple ». Sa date de construction est établie moins par le pauvre mobilier mis au jour ou les cinq monnaies de bronze retrouvées en fouille que par les informations tirées des comptes et des inventaires qui permettent de conclure qu'en 179, des travaux étaient en cours, mais que le temple comportait déjà des offrandes, preuve qu'à cette date il était couvert et muni d'une porte. Les étapes de la construction furent en tout cas complexes, car il fallait tenir compte de la présence de l'autel archaïque immédiatement à l'Est et du Pythion au Sud. Mais il n'y eut pas que des impératifs techniques : les vestiges du temple archaïque sont inscrits strictement dans le temple hellénistique, qui en reprend donc l'orientation, et les auteurs établissent que le naos du temple archaïque était demeuré intact durant la première phase des travaux : constructions et destructions se seraient donc succédé de manière à « réaliser à terme le nouveau temple, mais aussi masquer et protéger autant que possible ce qui se trouvait dans l'ancien », non pas selon eux pour y protéger les caisses sacrée et publique qui y étaient conservées, mais pour préserver « une fragile relique, architecturale ou non, autour de laquelle aurait été édifié le temple » et dont la mémoire aurait été transmise. À n'en pas douter, l'hypothèse sera discutée, mais, en l'état de nos connaissances, elle est à même de rendre compte de cette imbrication des deux états du temple. L'étude architecturale est ici indissociable de l'histoire religieuse. Le tout est accompagné d'index, d'un résumé trilingue (français, grec et anglais) et des indispensables tables – table des tableaux, des illustrations et des matières.

Précédé d'une riche bibliographie et s'inscrivant dans la grande tradition des études d'architecture antique, ce livre est couronné par un de nos prix les plus prestigieux, qui a la particularité de distinguer, au-delà de l'ouvrage primé, une œuvre scientifique majeure. À l'occasion de cet ouvrage sur l'Artémision, la commission des prix a voulu reconnaître le caractère tout à fait remarquable du travail accompli par les auteurs sur l'île de Délos, mais aussi, de manière plus large, dans leurs travaux respectifs sur l'archéologie et l'architecture antiques.

D'autres auteurs enrichissent encore cette année les ressources de notre bibliothèque. Dans le domaine de la philosophie, nous avons reçu de beaux ouvrages. Avec *Parménide et l'école d'Élée*, Gérard Lambin nous offre un aperçu de la vie culturelle intense de cette cité grecque de Campanie et évoque successivement les figures de Parménide, Zénon et Mélissos de Samos. Il montre le rôle essentiel que joua Élée dans l'invention de l'ontologie, la métaphysique et la dialectique. Michel Fattal, dans *Séparation et relation chez Platon et chez Plotin*, souligne chez ces deux auteurs l'importance des séparations, par exemple entre la cause et son effet, le haut et le bas, l'intelligible et le sensible, l'invisible et le visible, l'incorporel et le corporel et étudie la pertinence des solutions apportées par chacun des philosophes pour répondre aux problèmes associés à ces divisions. Pierre Destrée propose une nouvelle traduction de la *Poétique* d'Aristote, accompagnée d'une présentation approfondie du texte sur plus de 80 pages et de notes explicatives. Philippe Hoffmann nous a généreusement offert quatre ouvrages collectifs qu'il a codirigés, tous parus en 2020 et 2021, signe de son inlassable activité scientifique. Avec Christophe Grellard et Laurent Lavaud, il a fait paraître *Genèses antiques et médiévales de la foi*, volume qui réunit dans la collection des Études Augustiniennes, les actes de deux colloques internationaux qui ont

eu lieu en 2012 et 2013. Avec Andrei Timotin, il a publié chez Brepols *Théories et pratiques de la prière à la fin de l'Antiquité*, ouvrage comportant les quinze contributions de linguistes, philosophes et historiens à un colloque organisé à Bucarest en octobre 2015. *Les mystères au II<sup>e</sup> siècle de notre ère : un tournant* sont coédités avec Nicole Belayche et Francesco Massa et résultent d'un programme de recherche mené conjointement par l'équipe « Anthropologie et Histoire des Mondes Antiques » à Paris et l'université de Genève. Enfin avec Gwenaëlle Aubry, Luc Brisson et Laurent Lavaud, Philippe Hoffmann a publié *Relire les Éléments de théologie de Proclus. Réceptions, interprétations antiques et modernes*, ouvrage issu d'un colloque international organisé à Paris en mai 2018.

Du côté de la littérature, Francisca Pordomingo nous a offert un ouvrage en espagnol sur la poésie populaire grecque (*La poesía popular griega. Estudio y texto*), issu d'une thèse soutenue à l'université de Salamanque sous la direction du professeur Javier de Hoz à la fin des années 1970. Le livre d'Amandine Gouttefarde, *L'exil dans la littérature grecque archaïque et classique*, paru chez L'Harmattan en 2021, est aussi l'aboutissement d'une thèse de doctorat, dirigée à la Sorbonne par Dominique Arnould et propose une étude centrée sur les représentations littéraires de l'exil et des exilés du VII<sup>e</sup> au IV<sup>e</sup> avant notre ère. Notre ancien président, ancien secrétaire général Paul Demont nous a, quant à lui, donné sa nouvelle édition de l'*Ajax* de Sophocle – ou plutôt *Aïas*, propose-t-il, sensible au jeu étymologique développé dans la pièce, reposant sur la proximité phonétique entre le nom du héros et le terme grec signifiant « hélas ». Le livre propose un texte grec revu, une traduction nouvelle et un commentaire qui discute les problèmes posés par la pièce et accorde une attention particulière à la mise en scène. Les analyses proposées éclairent la pièce d'un jour nouveau et font de cet ouvrage un outil qui sera indispensable à tous ceux qui seront amenés à s'intéresser à cette belle tragédie de Sophocle. Du côté de la linguistique, notre collègue Richard Faure nous a offert *The Syntax and Semantics of Wh-Clauses in Classical Greek. Relatives, Interrogatives, Exclamatives*, paru chez Brill en 2021. Il s'agit de la première partie remaniée d'une thèse soutenue à Paris en 2010, centrée sur les wh-clauses, c'est-à-dire les subordonnées relatives, interrogatives et exclamatives qui en anglais sont souvent introduites par des pronoms comme *who, what, why*, commençant par les deux lettres *w* et *h*. Son corpus de référence réunit principalement la *République*, le *Protagoras* et le *Gorgias* de Platon, la *Cyropédie* et l'*Anabase* de Xénophon et les 21 premiers discours de Démosthène.

Dans le domaine de l'archéologie, Jeannette Forsén nous a offert le premier tome d'un ouvrage collectif consacré aux fouilles du temple de la montagne Agios Ilias à Aséa en Arcadie, publié par l'Institut suédois à Athènes. Du côté de la réception, Sylvie Perefiche nous a envoyé une étude comprenant le texte latin du *De Hyperboreis*, texte publié en 1737 par le philologue prussien Gottlieb S. Bayer, sa traduction et un ensemble de notes destinées à éclairer cet ouvrage qui analyse la façon dont le mythe des Hyperboréens a fait l'objet de réappropriations savantes et a été mis au service de constructions identitaires. Enfin, nous avons eu la joie de recevoir une édition de texte réalisée par les soins méticuleux de notre présidente, Véronique Boudon-Millot, la *Thériaque à Pamphilianos*, tome X des œuvres de Galien, paru en 2021 dans la Collection des Universités de France. Œuvre d'un médecin anonyme qui étudia à Rome dans la première moitié du III<sup>e</sup> siècle, ce traité, très tôt entré dans le corpus galénique, ne vit son authenticité remise en doute qu'à partir du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. Le médicament dont il donne la recette a pour objectif d'être efficace contre les morsures d'animaux venimeux et les poisons, mais promet également « une belle vieillesse, une longue vie, la précision des sens et la permanence de la santé, et non seulement la délivrance des maladies présentes mais aussi l'empêchement de celles susceptibles de se produire. » Un tel remède pourrait, sans nul doute, trouver son utilité encore aujourd'hui...

C'est pour son rôle de présidente que je voudrais tout particulièrement remercier Madame Véronique Boudon-Millot à la fin de ce discours. J'ai eu bonheur et plaisir à travailler avec elle sur le programme des conférences, la préparation des séances, l'organisation des réunions du comité et tout ce qui va de pair avec les responsabilités au sein de notre association. Toute ma gratitude va également à Caroline Magdelaine, Pierre Pontier et Alessia Guardasole, toujours aussi efficaces, dévoués et disponibles. Leur investissement rend la tâche agréable. À vous tous je souhaite un bon été et me réjouis de vous retrouver au mois de novembre.